

# RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Lundi 19 février 2024 à 18 heures 00*  
*Salle du Conseil Municipal*

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre			x
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil municipal du 22 janvier 2024, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

## ORDRE DU JOUR

1. **Délibération concernant le choix du devis pour les travaux de la salle des fêtes**
2. **Délibération demande de subvention AIT 2024**
3. **Délibération demande de subvention FRI 2024**
4. **Questions diverses**

Le quorum est atteint.

Après avoir été désigné comme secrétaire de séance, Monsieur Pierre RÉGNÉ fait signer le bulletin de présence. Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h10.

### 1. Délibération concernant le choix du devis pour les travaux de la salle des fêtes

Le Maire présente au Conseil les différents devis qu'il a obtenu pour la réhabilitation du plancher de la salle des fêtes.

Un devis a été transmis par la société BATISCOP pour une remise en état du plancher en parquet et trois autres devis ont été transmis par la société EURL CRAMBES, pour une remise en état du plancher en béton sans isolation ou avec différentes épaisseurs d'isolant.

Après concertation, le Conseil municipal décide de retenir le devis de la société EURL CRAMBES avec une isolation de 10cm pour un montant HT de 17 748,42€.

**Résultat du vote : 6 voix pour – 1 abstention**

## 2. Délibération demande de subvention AIT 2024

Le Maire informe les membres du Conseil qu'il souhaite demander une subvention auprès du Département au titre de l'Aide à l'Investissement Territorial 2024, pour la réalisation des travaux de la salle des fêtes.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Résultat du vote : 7 voix pour**

## 3. Délibération demande de subvention FRI 2024

Le Maire informe les membres du Conseil qu'il souhaite également demander une subvention auprès de la Région au titre du Fonds Régional d'Intervention 2024, pour la réalisation des travaux de la salle des fêtes.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

**Résultat du vote : 7 voix pour**

## 4. Questions diverses

- Travaux salle des fêtes

Les travaux de la salle des fêtes commenceront quand nous aurons les retours des demandes de subvention qui seront transmises dès le 23 février prochain.

Ils s'effectueront sur une durée d'environ 10 jours.

- Coupe de bois

Un bucheron a été contacté pour effectuer une coupe de bois (pins sylvestre) à « la canal ».

Nous allons contacter un deuxième bucheron afin d'obtenir un second devis.

Nous nous mettrons également en relation avec l'ONF, afin de savoir comment nous devons procéder pour faire abattre ces arbres.

- EAU

Nous allons contacter le directeur de la régie de l'eau afin de faire un point sur la situation au sein de la commune et pouvoir en informer régulièrement les administrés.

**L'ordre du jour étant épuisé, la fin du conseil municipal a été actée à 19h50.**

